

CONSEIL DU 25 NOVEMBRE 2009

➤ DÉCISION DU MAIRE

Contractualisation d'un prêt bancaire auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées pour un montant de 200 000 € sur 15 ans au taux fixe de 3,66% avec amortissement progressif et échéances trimestrielles.

Objet: investissements communaux au Budget général de la commune.

➤ DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE AU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Avis favorable du Conseil municipal pour anticipation du remboursement d'un prêt-relais contractualisé en 2006 (assainissement Route de Saint-Juéry, Puech Mourié, Le Vialar) avec la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées pour un montant global de 208 100 € (200 000 € en capital et 8 100 € en frais financiers).

➤ FONDS DE CONCOURS 2009 DE LA C2A

Le Conseil approuve l'inscription de la commune de Cunac au fonds de concours 2009 de la C2A pour un montant de 12 510 € à titre de participation aux frais de fonctionnement des bâtiments communaux (électricité et assurances) et autorise Monsieur le Maire à signer la convention nécessaire avec la C2A.

➤ DISSOLUTION DU SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION DE FAUCH III

Par délibération en date du 15 septembre 2009 le SDET (Syndicat Départemental d'Électricité du Tarn) a décidé la dissolution du syndicat d'électrification de Fauch III et l'adhésion au SDET des communes qui étaient membres de ce syndicat.

C'était le cas de la commune de Cunac.

A son tour le Conseil qui est appelé à se prononcer émet un avis favorable pour :

- ➔ La dissolution du syndicat d'électrification de Fauch III,
- ➔ L'adhésion de notre commune au SDET,
- ➔ L'adoption des statuts du SDET,
- ➔ Le transfert de l'actif et du passif directement en pleine propriété du syndicat de Fauch III au SDET.

➤ DISSOLUTION DU SIVOM DE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

Par délibération en date du 19 novembre 2009 le SIVOM a décidé sa dissolution à effet du 31 décembre 2009.

A son tour le Conseil qui est appelé à se prononcer émet un avis favorable pour :

- ➔ La dissolution du SIVOM,
- ➔ Le transfert des compétences suivantes (ainsi que des emprunts en cours) :
 - ☞ Centre de Loisirs de Bessoulet : reprise du bail par la mairie de Villefranche (avant un transfert vers la communauté de communes du Villefranchois),
 - ☞ MARPA : reprise par la mairie de Villefranche (avant un transfert vers la communauté de communes du Villefranchois),
 - ☞ Terrain à la déchetterie de la Besse : rachat par Trifyl pour 1 € symbolique
 - ☞ Voirie : annulation des mises à disposition

Le Conseil charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

➤ TRANSFERT DE VOIES ET RÉSEAUX DANS LE DOMAINE PUBLIC

Sont concernés les lotissements des Sittelles, du Clos de Jalet et des Chênes.

Une enquête publique a eu lieu du 9 au 23 novembre et n'a fait l'objet d'aucune observation.

Le Conseil décide du classement d'office dans le domaine public des voies concernées et approuve leur transfert dans le dit domaine public.

Il décide également de la mise à jour du tableau de la voirie communale :

- ➔ VC 112 allée des Sittelles, 303 m
- ➔ VC 113 rue des Piverts, 82 m
- ➔ VC 114 rue des Alouettes, 85 m
- ➔ VC 115 allée du Barthas, 95 m

La longueur totale des VC se voit ainsi portée à 23989 m (+ 1075 m de chemins ruraux)

➤ PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

Un certain nombre de concessions non entretenues (12 ayant un acte de concession, 7 sans acte et 4 pour lesquelles des liens familiaux ont pu être établis) ont été identifiées et devraient faire l'objet d'une procédure de reprise par la Mairie.

🔗 COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL DU SDET

Le rapport d'activité annuel du SDET a été transmis à la Mairie par le Président du secteur d'énergie. Le Conseil en prend acte.

🔗 ÎLOT DU JARDIN PUBLIC

Suite à une demande du trésorier payeur général, le Conseil précise que le marché de travaux se répartit en deux budgets distincts :

- ➔ Un budget annexe pour les logements sociaux pour 440 928 €
- ➔ Un programme inscrit au budget général de la commune pour les bâtiments communaux pour 165 000 €

Il précise aussi les clés de répartition des dépenses entre ces 2 budgets, lot par lot.

🔗 QUESTIONS DIVERSES

➔ PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Dans l'attente de l'enquête publique, des réponses écrites vont être faites aux personnes qui ont adressé un courrier.

➔ Travaux

☞ Projet d'installation de conteneurs enterrés Place du Mail et de construction de toilettes publiques Place de la Grèze, en remplacement de celles de la Place du Mail, qui vont être bientôt détruites.

☞ Pont de la Rasclette : l'autre côté de la route va être également réaménagé (construction du 2^{ème} parapet) toujours dans le cadre d'un partenariat avec l'association de réinsertion Verso.

➔ Cambriolage à la Mairie

Dans la nuit du 24 au 25 novembre, vol avec effraction d'un ordinateur et de matériel de sonorisation. Une étude va être réalisée pour une protection des locaux communaux par alarme.

➔ Transfert de compétences des communes vers la C2A

Monsieur le Maire donne aux conseillers les dernières informations relatives à ce dossier. Il s'agirait de transférer à minima les compétences voirie et assainissement. Le prochain Conseil communautaire du 8 décembre devrait entériner certaines décisions en ce sens avant consultation des conseils municipaux.